

Rapport  
Annuel de  
Gestion  
pour l'Année  
**2020**



**UNSMIS**

Assurance Mutuelle du  
Personnel des Nations Unies

# TABLE DES MATIÈRES

05

Introduction

08

I. Situation financière  
de l'Assurance

12

2. L'évolution  
des recettes et  
des dépenses

15

3. Les chiffres  
de l'Assurance

18

4. Les activités  
de l'Assurance

21

Annexe I :  
État des comptes

24

Annexe II : Placement  
des fonds disponibles

# COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020

---

## PRÉSIDENTE

Catherine Peck Arif

---

## VICE-PRÉSIDENT

Michel Jardon (OMM)

---

## MEMBRES

Emmanuelle Dupont

Agnieszka Broniek

Patrick Magnin

Jalil Housni (OMM)

Christophe Duverger (UNHCR), Suppléant

Asha Dhillon (UNHCR),  
Suppléante, jusqu'au 31 juillet 2020

---

## OBSERVATEURS

Pierre Vangeleyn

Mohammed Sebti

---

## MÉDECINS CONSEIL

Dr. Achard

Dr. Ferrari

Dr. Kituyi

Dr. Ngichabe

---

## SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Giovanni Pizzini

---

## SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE ADJOINTE

Jana Warming

# UN MOT DU COMITÉ EXÉCUTIF

L'année 2020 a commencé avec beaucoup d'enthousiasme et de succès. Le 1er janvier 2020, l'Union internationale des Télécommunications (UIT) a rejoint l'UNSMIS. L'UIT a choisi de passer d'un régime d'assurance maladie administré commercialement à un régime d'assurance auto-assuré et auto-administré, l'UNSMIS. Cela témoigne du travail acharné du Comité exécutif de l'UNSMIS, du personnel de la Section de l'assurance maladie (MIS) de l'ONUG et du soutien reçu de la Division de l'administration de l'ONUG. Au fil des années, l'Assurance mutuelle du personnel des Nations Unies (UNSMIS) a réussi à maintenir la stabilité budgétaire des coûts du régime d'assurance maladie par répartition, tout en offrant un niveau élevé de couverture et en maintenant des coûts opérationnels inférieurs à ceux d'un régime d'assurance maladie commercialement assuré/administré. Nous nous réjouissons de cette nouvelle aventure avec l'UIT.

Malheureusement, ce moment d'enthousiasme a été de courte durée. La pandémie de COVID-19 a balayé le globe, créé une crise sanitaire mondiale et affecté la vie de millions de personnes. Des communautés ont été dévastées, les systèmes de santé ont été amenés au bord de l'effondrement et presque tous ceux que nous connaissons ont perdu un membre de leur famille, un ami ou un être cher. Les membres assurés de l'UNSMIS, qu'ils soient actifs ou retraités, ont sans aucun doute plus de chance que beaucoup d'autres personnes dans le monde, simplement parce qu'ils ont accès à des soins de santé adéquats. Néanmoins, personne n'a été épargné par la pandémie. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de nos membres assurés, à nos amis et à nos collègues touchés.

# INTRO DUCT ION



Le présent rapport du Comité exécutif de l'Assurance Mutuelle contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies (L'Assurance) a été préparé dans le but de donner à ses sociétaires des informations concernant la situation financière et d'autres informations significatives sur l'Assurance. Ce rapport n'est en aucune manière un rapport financier détaillé aux normes IPSAS. Les états financiers figurant à l'annexe I ont été vérifiés par le Comité des commissaires aux comptes et ont été examinés et approuvés par le Comité exécutif. Le rapport de gestion a été préparé par le Secrétaire exécutif et a été examiné et approuvé par le Comité exécutif.

Pour les rapports conformes aux normes IPSAS sur les informations présentées à l'annexe I, merci de consulter le volume 1 du rapport financier des Nations Unies.

L'Assurance a enregistré en 2020 un montant de **USD 118,4 millions** de prestations versées (excluant les comptes de régularisation et les provisions).

En 2019, ce chiffre s'élevait à USD 105,0 millions (hors comptes de régularisation et provisions). En 2020, l'UIT a rejoint l'UNSMIS, ce qui explique presque entièrement l'augmentation des indemnités versées. Le nombre d'assurés a augmenté de manière significative grâce à l'intégration de la population assurée de l'UIT. Les remboursements par assuré ont été de USD 3 372,8 en 2020 comparés à USD 3 713,5 en 2019.

Les ratios ci-dessus sont calculés à partir des montants de remboursement et ne tiennent pas compte des comptes de régularisation et des provisions.

La diminution du remboursement moyen par habitant ne doit pas être considérée comme une mesure aussi importante que par le passé ; la pandémie de COVID a entraîné l'arrêt de tous les soins non essentiels pendant 3 mois en Suisse et en France, pays d'où provient la majeure partie des prestations remboursées par l'UNSMIS. Il est prévu que cette réduction des prestations remboursées en 2020 sera compensée en 2021 par un nombre de demandes et de remboursements supérieur à la normale.

La performance financière de l'Assurance qui peut être mesurée par le ratio combiné du total des dépenses / total des recettes a vu une amélioration significative.

Ce chiffre ne doit toutefois pas être pris au pied de la lettre. Premièrement, le montant monétaire versé par l'UIT pour alimenter les réserves existantes a été comptabilisé, à des fins comptables, comme "autres recettes". Deuxièmement, les prestations versées ont été inférieures aux prévisions en raison de la fermeture des services de santé non essentiels en France et en Suisse pendant trois mois. Il est prévu que l'année 2021 reflète plus fidèlement le ratio combiné. Le graphique 1 ci-dessous montre l'évolution du ratio combiné au cours des cinq dernières années.

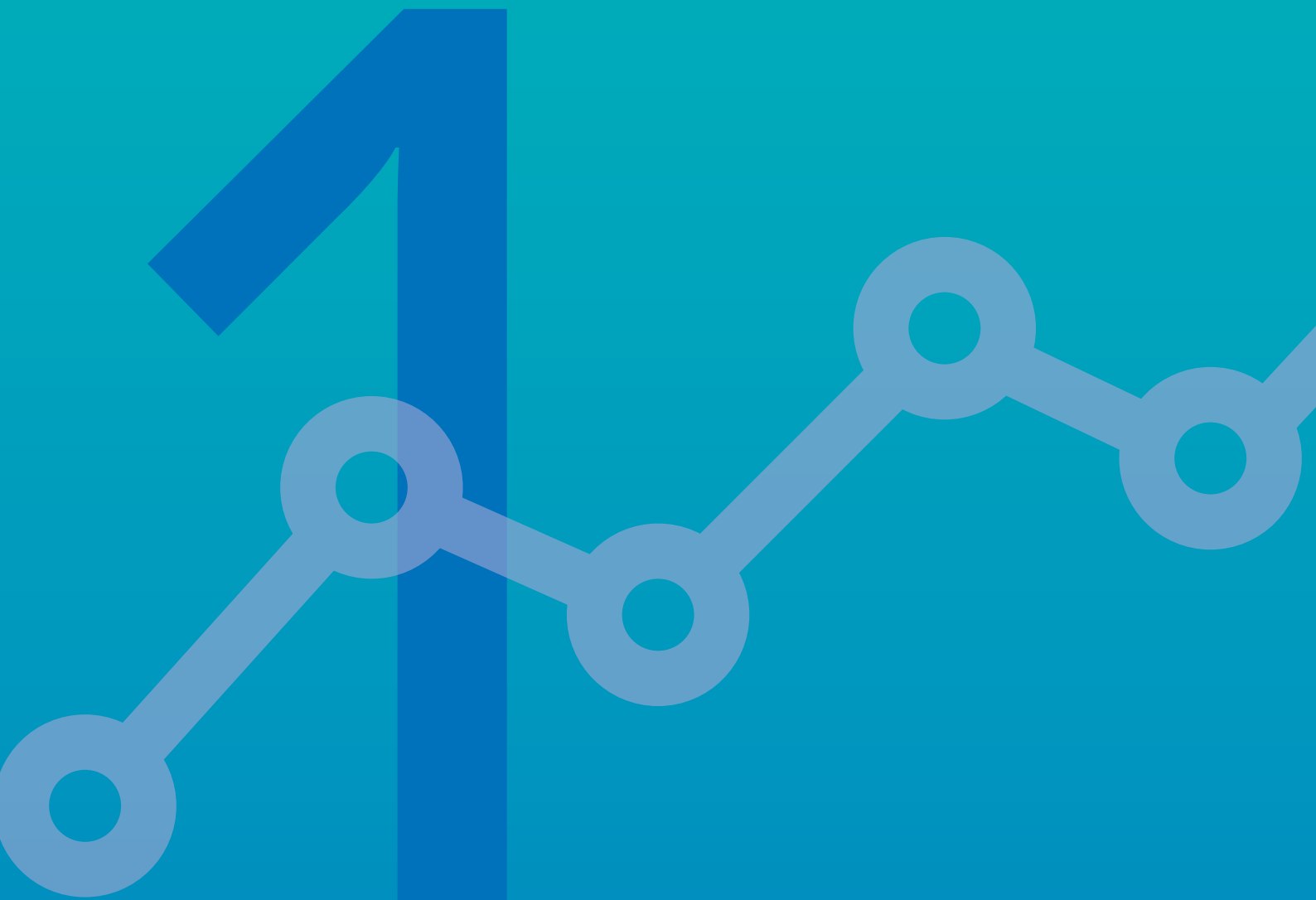
**GRAPHIQUE 1 : RATIO COMBINÉ (TOTAL DÉPENSES / TOTAL RECETTES) EN %**



Il est important de noter que le ratio combiné comprend les coûts d'exploitation, les revenus d'investissement et les pertes/gains des taux de change.

En 2020, le total des recettes s'est établi à **USD 190,1 millions** à comparer au total des dépenses qui s'est élevé à **USD 130,3 millions**.

Le total des actifs nets a augmenté de USD 164,5 millions à la fin de 2019 à USD 219,3 millions au 31 décembre 2020. De plus amples détails peuvent être obtenus par la lecture de l'annexe I de ce rapport. Il convient de noter qu'une part importante de l'augmentation des actifs nets est déterminée par la contribution de l'UIT aux réserves existantes de l'UNSMIS, comme convenu avant l'intégration de la population assurée par l'UIT.



# SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSURANCE



**Les recettes de la contribution pour les fonds d'auto-assurance (primes) en 2020 s'élève à**

**USD 166,9 millions**

**représentant 87,8 % du montant total des recettes s'élevant, quant à lui, à USD 190,1 millions.**

En plus du revenu des primes, l'UNSMIS a reçu de l'UIT une contribution aux réserves existantes et un paiement d'égalisation, calculé par des actuaires, dans le cadre de l'accord d'adhésion de l'UIT à l'UNSMIS. Ce montant, à des fins comptables, est comptabilisé comme un revenu en 2020. L'Assurance a réalisé un excédent converti de USD 54,8 millions. L'année précédente, ce chiffre était de USD 22,5 millions.

**Au 31 décembre 2020, l'actif total et le passif total s'élevaient à**

**USD 219,3 millions.**

Ce montant équivaut à environ 22,2 mois de dépenses liées aux prestations de l'Assurance.

**L'actif net total de l'Assurance se compose de l'excédent accumulé s'élevant à USD 136,9 millions et des diverses réserves s'élevant**

**à USD 82,4 millions à la fin de 2020.**

L'excédent accumulé représente le Fonds de réserve tel que défini dans les Statuts de l'Assurance. Selon les Statuts, le fonds de réserve minimum statutaire ne doit pas être inférieur à 25 % ni supérieur à 50 % du total des demandes (prestations) payées au cours des deux années civiles précédentes. Le fonds de réserve, USD 109,1 millions est légèrement supérieur à la limite supérieure, telle que défini dans les Statuts : la limite la plus basse est de USD 52,1 millions et la limite supérieure de USD 104,2 millions. Le Comité exécutif en a pris note. Au moment de la préparation du présent rapport, une étude actuarielle a été commandée pour examiner les réserves et l'excédent accumulé. Cette étude sera utilisée à la fin de l'année 2021 pour aider le Comité exécutif à prendre une décision afin que l'excédent accumulé soit ramené dans les limites statutaires.

Les quatre réserves affectées sont les suivantes : a) la réserve pour risques catastrophiques ; b) la réserve pour fluctuations de change ; c) la réserve pour les avantages du personnel et d) la réserve actuarielle pour les risques à long terme et une nouvelle réserve e) La réserve pour les membres de la famille assuré non dépendants

**A. La réserve pour risques catastrophiques.** Le Comité exécutif note qu'à la fin de 2020, les remboursements réels sont inférieurs aux prévisions. Le principal facteur est le fait qu'en raison de la COVID-19, de nombreuses personnes ont repoussé les soins non essentiels, soit par choix personnel, soit sur instruction des autorités sanitaires locales. On peut supposer,

sans risque de se tromper, que ces coûts se "déplaceront" vers l'année 2021, ainsi que les demandes de remboursement supplémentaires potentielles liées à la manifestation de maladies qui auraient normalement été détectées par une action préventive/précoce et/ou un dépistage. Le Comité exécutif a jugé prudent de revenir aux prévisions les plus prudentes du rapport EY de 2019, où une limite de sinistres catastrophiques de CHF 100 000 nécessitait une réserve de CHF 9,6 millions. Le Comité exécutif a accepté d'augmenter la réserve de 9,6 millions de francs suisses au prorata, de prendre en compte l'inclusion de l'UIT et d'ajuster les fluctuations des taux de change. Le Comité exécutif a accepté de fixer la réserve à USD 12,6 millions en suivant la méthodologie décrite.

**B. La réserve pour fluctuation des devises :** Le Comité exécutif a convenu de fixer la réserve à USD 4,6 millions, pour tenir compte de l'inclusion de l'UIT et s'ajuster aux fluctuations du taux de change.

**C. La réserve pour les avantages du personnel** a été constituée pour couvrir les indemnités dues au personnel travaillant pour l'Assurance en cas de dissolution de celle-ci. Sur la base des estimations de EY (Ernst Young), cette réserve devrait être fixée à USD 1,3 millions pour 2018. Le Comité exécutif a accepté de maintenir cette réserve inchangée ; l'augmentation minimale est destinée à tenir compte d'UNORE. La réserve est fixée à USD 1,5 millions.

**D. La réserve actuarielle pour les risques à long terme** a été créée en 1995 pour couvrir l'augmentation continue du coût des soins de santé et l'augmentation progressive de l'âge moyen des membres. Le Comité exécutif convient d'augmenter cette réserve proportionnellement à l'augmentation prévue des remboursements avec l'intégration de l'UIT. La réserve est fixée à USD 58,8 millions pour tenir compte également des fluctuations des taux de change.

**E. La réserve pour les membres de la famille assurés non dépendants.** L'UNSMIS classe les membres de la famille non dépendants dans la catégorie des personnes spécialement protégées (SPP). Il s'agit de membres de la famille qui peuvent bénéficier de l'assurance, mais qui, parce qu'ils ne sont pas reconnus comme des personnes à charge par les Ressources humaines (RH), paient une prime mensuelle fixe sans contribution de l'organisation. Cette catégorie est composée des conjoints/partenaires non dépendants, des enfants de plus de 21 ans et des parents dépendants. Étant donné que cette catégorie d'assurés est entièrement autofinancée, le secrétariat de l'UNSMIS examine le rapport sinistres/primes à la fin de chaque année pour s'assurer qu'il n'y a pas de subvention croisée avec la catégorie des membres assurés dont la prime est partiellement financée par l'organisation. Le Comité exécutif estime qu'une réserve ad hoc devrait être créée pour cette

catégorie d'assurés. Cette réserve serait utilisée pour financer les années où les demandes d'indemnisation dépassent les revenus et pour absorber les augmentations potentielles des taux de primes dans le futur. Pour créer cette réserve, il a été jugé que la manière la plus appropriée serait d'utiliser les statistiques existantes sur les revenus des primes, les coûts opérationnels et les sinistres des 5 dernières années pour la catégorie SPP. Il a été convenu d'utiliser environ 90 % de la prime excédentaire au cours de la période observée pour établir la réserve. Le Comité exécutif accepte de constituer cette nouvelle réserve avec un montant équivalent à USD 5 millions.

---


Le total du passif s'élève  
à **USD 51,6**  
**millions** au  
31 décembre 2020.

En attendant l'étude de 2021 sur les réserves et les provisions, le Comité exécutif avait convenu d'augmenter les provisions au prorata, d'envisager l'intégration de l'UIT et d'ajuster les fluctuations des taux de change. La base de calcul du prorata est constituée par les demandes prévues dans une étude EY de 2019 avec l'intégration de l'UIT et sans l'intégration de l'UIT.

- **Les charges** au titre des avantages du personnel représentent les réclamations reçues mais non encore réglées. Le Comité exécutif a accepté de porter ce montant à USD 5,5 millions pour l'année se terminant le 31 décembre 2020.

- **Les provisions** représentent les réclamations survenues mais non déclarés (IBNR). Le Comité exécutif a accepté de porter ce montant à USD 45,9 millions pour l'année se terminant le 31 décembre 2020.

---

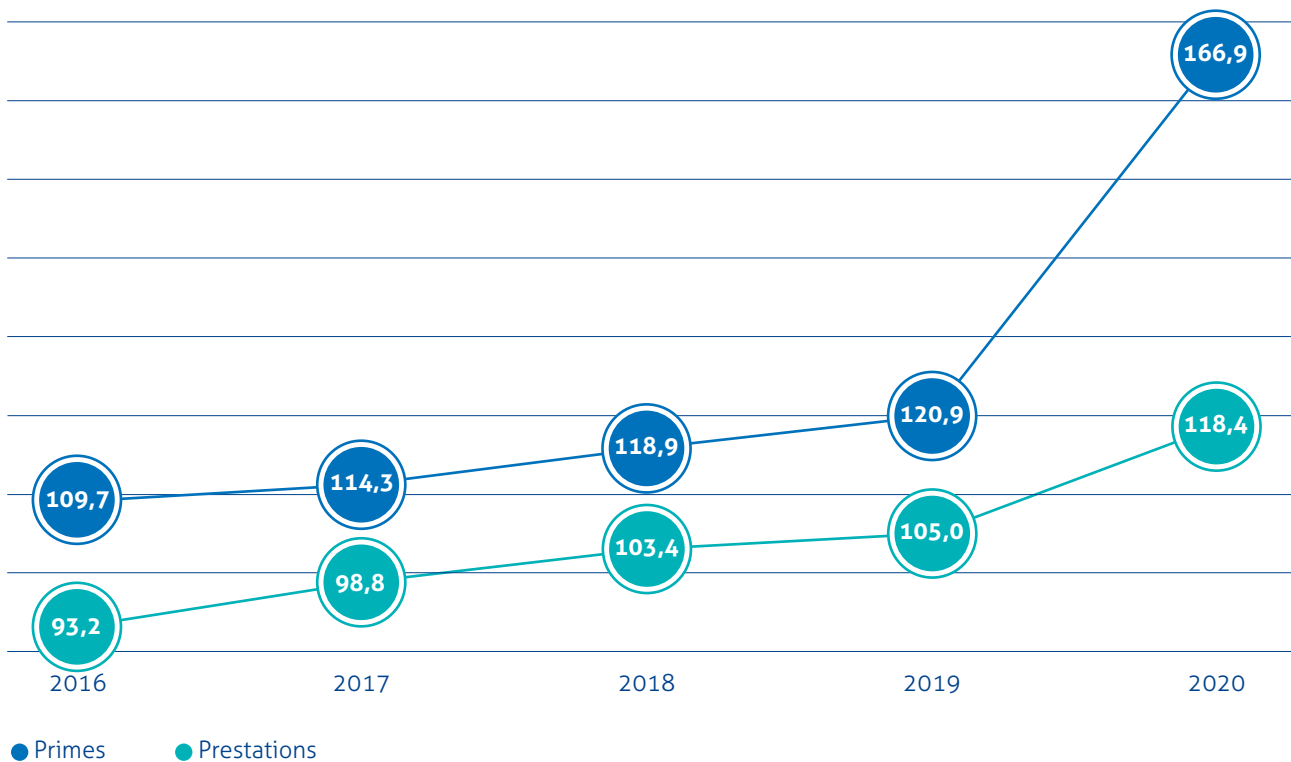


L'ÉVOLUTION  
DES RECETTES  
ET DES  
DÉPENSES

L'encaissement des primes de l'Assurance ont augmenté régulièrement d'année en année. En 2020, les cotisations s'élevaient à **USD 166,9 millions.**

Ce montant comprend une contribution unique de l'UIT aux réserves existantes, comptabilisée comme un revenu à des fins comptables. Il est prévu que les recettes de 2021 seront inférieures.

**GRAPHIQUE 2 - ENCAISSEMENT DES PRIMES (EN MILLIONS DE USD)  
PRESTATIONS VERSÉES (EN MILLIONS DE USD)**



Les paiements (prestations payées) sur la même période a augmenté à USD 118,4 millions, hors provisions et charges à payer. Ce montant, plus élevé qu'en 2019 en raison de l'adhésion de l'UIT à l'UNSMIS à compter du 1er janvier 2020, est inférieur à ce qui avait été initialement prévu sur le plan actuariel. La raison en est la COVID ; pendant 3 mois, tous les soins et hospitalisations non essentiels ont cessé de facto en Suisse et en France.

On peut supposer que tous les soins de santé "mis en attente" pendant ces mois seront reportés sur 2021, et on peut donc s'attendre à ce que les dépenses de 2021 se détériorent considérablement.

L'impact, s'il y en a un, des contrôles médicaux non effectués et des actions de prévention précoces qui auraient dû avoir lieu si tous les soins non essentiels n'avaient pas été suspendus est très difficile à quantifier à ce stade. Il y a un manque total d'informations sur ce sujet, qu'elles proviennent de sources privées ou publiques.

**Le ratio de sinistralité (Prestations payées/Prime reçues : voir graphique 3) est une mesure de la capacité de l'Assurance à faire face à ses dépenses.**

Le ratio de sinistralité pour 2020 a connu une amélioration remarquable par rapport à l'année précédente : ceci est dû à deux facteurs principalement. Premièrement, le revenu des primes comprend une contribution aux réserves de l'UIT de USD 19,5 millions pour l'adhésion à l'UNSMIS. À des fins comptables, cette contribution est comptabilisée comme un revenu. Deuxièmement, l'année 2020 a été marquée par un nombre de demandes de remboursement inférieur aux prévisions en raison de la suspension temporaire de tous les soins médicaux dans certains pays à cause de la pandémie de COVID-19.

L'excédent des recettes sur les dépenses permet à l'Assurance de couvrir les frais de fonctionnement et de maintenir ses provisions et réserves à un niveau constant par rapport aux dépenses.

Des excédents ont été enregistrés au cours de chacune des 5 dernières années. L'important excédent de l'année 2020 a renforcé la stabilité financière de l'UNSMIS et augmenté ses réserves.

L'année 2021 devrait toutefois être moins impressionnante, car les soins médicaux qui n'ont pas pu être effectués en 2020 seront probablement reportés aux premiers mois de 2021.

**GRAPHIQUE 3 - RATIO DE SINISTRALITÉ (EN %)**



En 2020, les frais de personnel de l'Assurance représentaient

**4,2 %** des coûts totaux de l'Assurance (voir graphique 4).

Il convient de noter que la réévaluation et les provisions F/X ne sont pas incluses dans ce ratio. Les petits changements dans les ratios pour la période 2016 - 2019 sont dus à une méthodologie légèrement différente et plus précise. Les annulations, les avances et les réévaluations F/X incluses dans la rubrique " Autres charges d'exploitation " de l'état de la performance financière ont été volontairement enlevées des calculs. L'objectif de ce ratio est uniquement de contrôler les frais de personnel et les dépenses annexes telles que les voyages et le matériel. Les frais d'exploitation restent très bas par rapport à des régimes similaires qui sont administrés par des administrateurs tiers et/ou assurés auprès d'assureurs commerciaux.

#### GRAPHIQUE 4: FRAIS DE PERSONNEL EN POURCENTAGE DU TOTAL DES PRESTATIONS REMBOURSÉES





**LES  
CHIFFRES DE  
L'ASSURANCE**



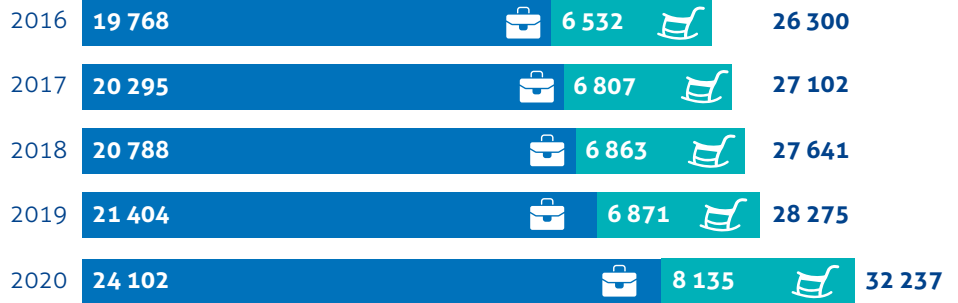
**Le nombre de sociétaires et de personnes dépendantes au 31 décembre 2020 s'élevait à**

**32 237**

**ce qui représente une augmentation de 14% par rapport à l'année précédente.**

Cette forte augmentation est principalement due à l'intégration de l'UIT à compter du 1er janvier 2020. Si l'on exclut la population de l'UIT, la population initiale a encore augmenté d'environ 3,2 % par rapport à l'année précédente.

**GRAPHIQUE 5 - NOMBRE DE PERSONNES ASSURÉES**



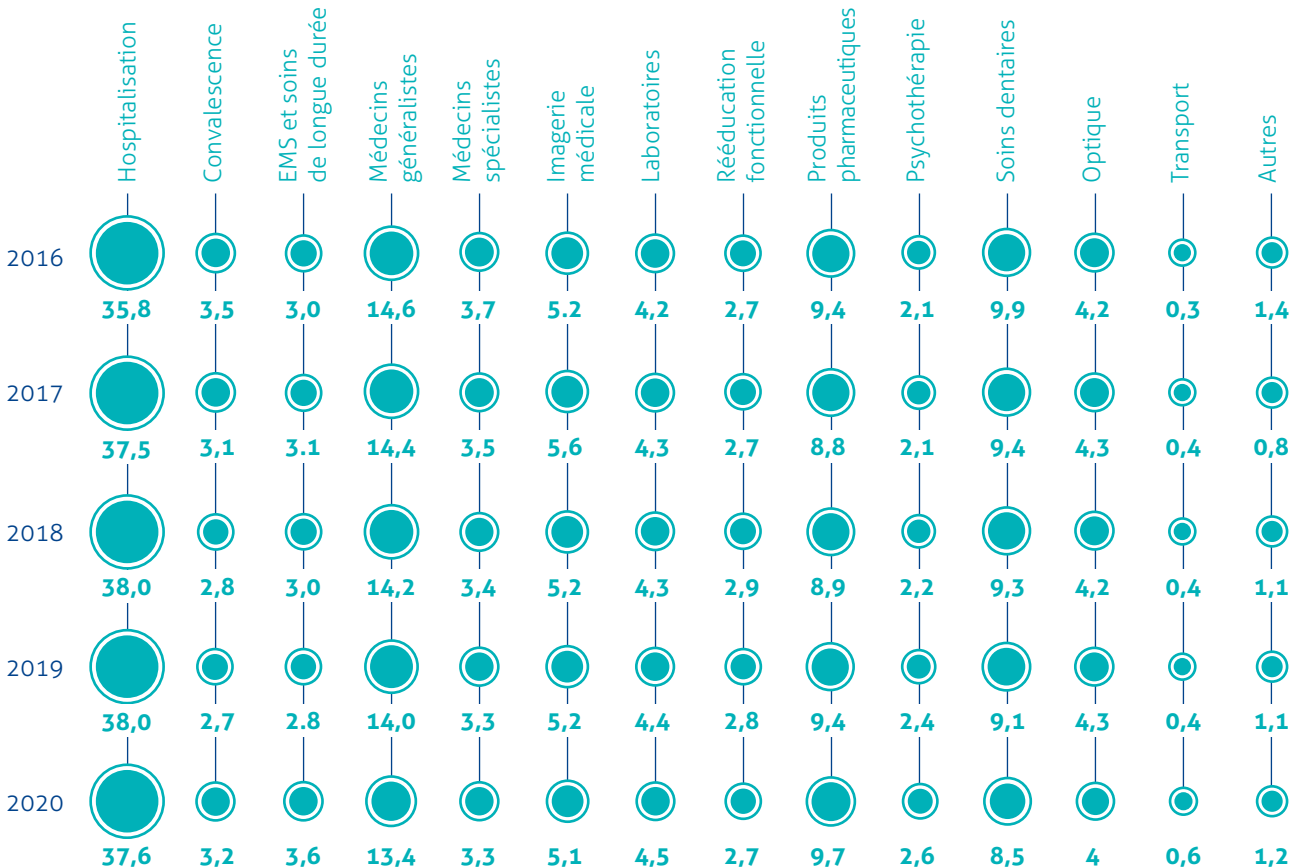
● Sociétaires en activité et leurs dépendants ● Sociétaires retraités et leurs dépendants

**La répartition des dépenses de l'Assurance par catégorie de prestations (graphique 6) montre que les soins hospitaliers et la chirurgie représentent**

**37,6 % du total des demandes remboursées en 2020.**

Les honoraires de médecins généralistes et des médecins spécialistes constituent la deuxième dépense la plus importante avec 16,7 % au total, tandis que les deux autres grands postes de dépenses, les produits pharmaceutiques et les traitements dentaires et orthodontiques, représentent respectivement 9,7 % et 8,5 % du total des remboursements.

**GRAPHIQUE 6 - RÉPARTITION DES REMBOURSEMENTS (EN %)**



**A compter du 1er janvier 2020, le Comité exécutif de l'UNSMIS a décidé d'abaisser la définition d'un risque catastrophique à CHF 100 000, soit**

**USD 111 000**

La répartition des montants remboursés par membre montre qu'au cours de l'année civile 2020, les demandes de remboursement égales ou supérieures à USD 110 000 ont représenté USD 17,9 millions de remboursements, soit 15,2 % du total des remboursements pour l'année et ont été remboursées à 96 membres assurés (0,3 % de l'ensemble de la population assurée).

**Les paiements de l'Assurance en 2020 ont été effectués dans plus de**

**150** pays et correspondent

**à 160 323 demandes de remboursement, une augmentation de 17,5 %.**

Cette augmentation est attribuable à l'intégration de la population assurée de l'UIT, ainsi qu'au succès du portail des réclamations électroniques ; les membres assurés présentent des réclamations plus fréquemment. En septembre 2020, une application mobile a été mise en place. Les effets de l'application sur l'année 2020 ne sont pas significatifs. Nous nous attendons à ce que les effets soient visibles en 2021, car davantage de personnes téléchargent l'App et s'habituent à soumettre des demandes de remboursement via leurs smartphones. Toutefois, le nombre de factures par réclamation a diminué. En général, cela indique une tendance à l'amélioration des soumissions régulières et à des remboursements plus rapides.

La principale monnaie de paiement est le franc suisse. Elle a représenté 80,4 % de tous les remboursements, bien que seulement 72,9 % de toutes les demandes de remboursement aient été présentées en francs suisses. L'Euro a représenté 9,5 % des remboursements et le dollar américain 9,2 % de l'ensemble des remboursements

**En 2020,**

**725** demandes ont été traitées en moyenne par jour ouvrable, soit une augmentation de 17,6 % par rapport à 2019.

Cette augmentation est principalement due par l'augmentation de la population assurée suite à l'intégration de l'UIT.

A large, bold, blue number '4' is centered in the upper half of the image. The background is a solid teal color. In the lower right, there is a faint, light blue graphic of a bar chart with an upward-pointing arrow, suggesting growth or progress.

**LES  
ACTIVITÉS DE  
L'ASSURANCE  
MUTUELLE**

Le Comité exécutif s'est réuni

**4 fois** en 2020. Le nombre réduit de réunions par rapport aux années précédentes est dû au COVID. Le Comité a néanmoins reçu régulièrement des informations et des mises à jour par courrier électronique. Il a analysé la politique administrative de l'Assurance et a statué sur 16 cas particuliers qui lui ont été soumis.



L'information disponible pour les sociétaires est mise à jour régulièrement sur le site Internet de l'Assurance mutuelle

<https://medical-insurance.unog.ch>



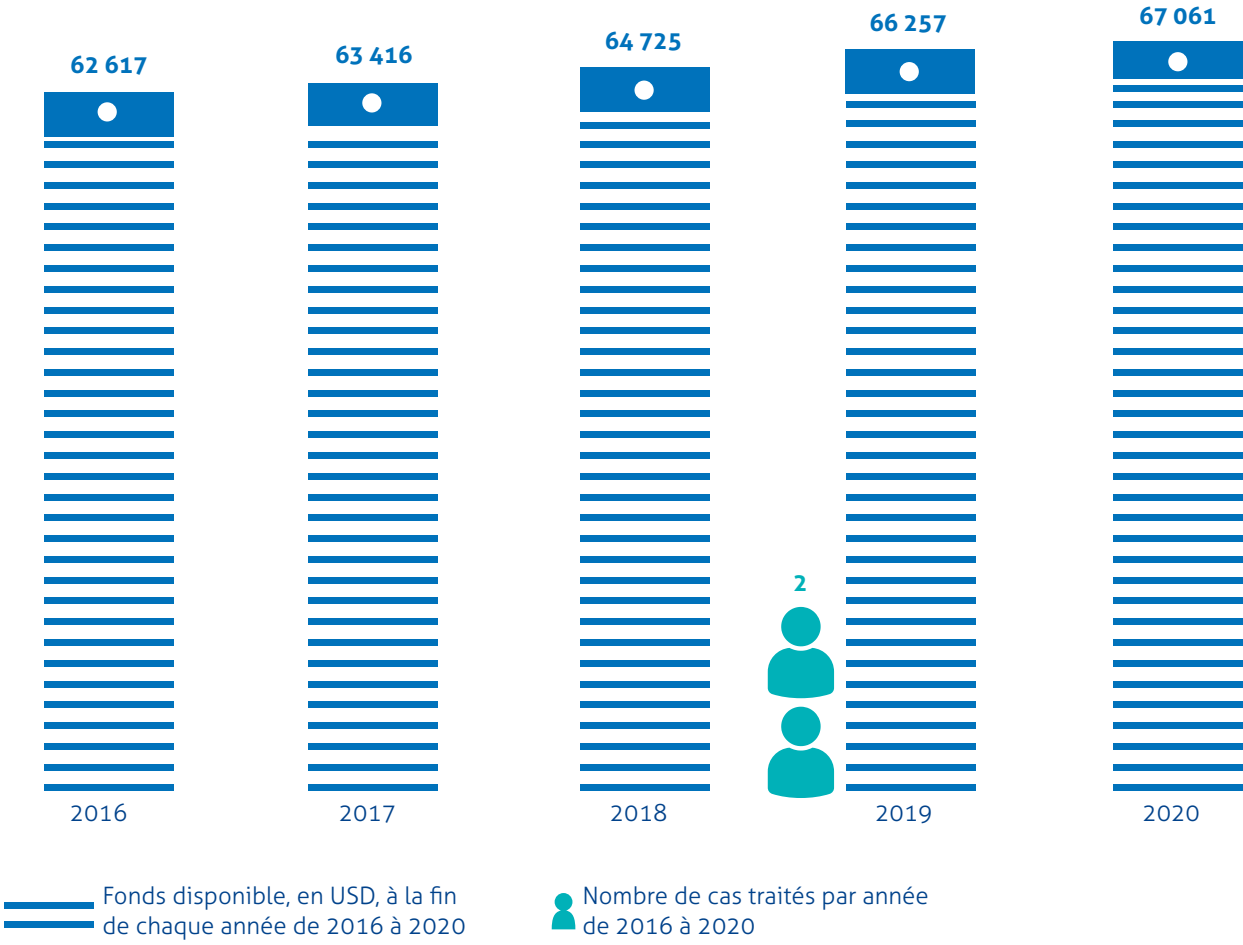
<https://medical-insurance.unog.ch>



**Le Comité exécutif, conformément au Règlement, s'est aussi préoccupé du bon fonctionnement de l'Assurance et de la situation financière à long terme.**

- Le Comité, conformément aux Statuts de l'Assurance, a été régulièrement informé de la situation des investissements de l'Assurance par le Secrétaire exécutif.
- Les initiatives en matière de soins préventifs prises par l'Assurance depuis 2004 sur la base des recommandations du Comité, sous la direction des Médecins-conseil, ont été pour la plupart mis en attente en 2020 en raison du COVID, d'autant que tous les soins non essentiels ont été la plupart suspendus pendant 3 mois dans de nombreux pays. Le Comité exécutif a accepté de couvrir le vaccin contre la grippe à 100 %, sans prescription médicale, pour tous les assurés, afin de renforcer encore les soins préventifs.
- Le Comité exécutif a été représenté par le Secrétaire exécutif aux réunions des mutuelles des organisations internationales basées à Genève, au cours desquelles, entre autres, des stratégies communes ont été élaborées pour les négociations avec les prestataires de services, et de nombreuses informations ont été échangées concernant l'évolution des coûts et les moyens de réduire les dépenses.
- Le Fonds d'Aide pour le financement des Moyens Auxiliaires (FAMA) était doté d'un montant de USD 67 061, en fin d'année 2020.

## GRAPHIQUE 7: FONDS D'AIDE POUR LE FINANCEMENT DES MOYENS AUXILIAIRES (FAMA)



# ANNEXE I

## SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSURANCE MUTUELLE

### I. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS DES ETATS-UNIS)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	65 704	51 188
Placements	46 035	64 650
Autres débiteurs ou Créances diverses	3 364	2 901
Autres éléments d'actif	62	56
<b>Total des actifs courants</b>	<b>115 165</b>	<b>118 795</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Placements	155 220	85 750
Immobilisations incorporelles et autres actifs	550	471
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>155 770</b>	<b>86 221</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>270 935</b>	<b>205 016</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Charges à payer et provisions	4	68
Avantages du personnel	5 700	4 449
Provisions	45 890	36 000
<b>Total des passifs courants</b>	<b>51 594</b>	<b>40 517</b>
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>51 594</b>	<b>40 517</b>
<b>TOTAL NET DE L'ACTIF ET DU PASSIF</b>	<b>219 341</b>	<b>164 499</b>
Actif net		
Excédent/(déficit) cumulé	136 911	109 119
Réserves	82 430	55 380
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>219 341</b>	<b>164 499</b>

## II. ÉTAT DES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019	
<b>PRODUITS</b>			
Primes au titre des régimes d'auto-assurance	166 873	120 908	3/
Produits des placements	6 653	11 176	
Autres produits	16 589	862	4/
<b>Total des produits</b>	<b>190 115</b>	<b>132 946</b>	
<b>CHARGES</b>			
Rémunération et indemnités des fonctionnaires	5 384	4 565	
Fournitures et consommables	3	12	
Amortissement	74	28	
Voyages	-	5	
Prestations et charges au titre des régimes d'auto-assurance	129 496	105 632	5/
Autres charges d'exploitation	316	157	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>135 273</b>	<b>110 399</b>	
<b>EXCÉDENT/(DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	<b>54 842</b>	<b>22 547</b>	

## III. ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET POUR L'ANNÉE TERMINÉE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

	Excédent cumulé	Réserves	Total de l'actif net	
<b>BALANCE D'OUVERTURE DE L'ACTIF NET AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019</b>	<b>97 362</b>	<b>44 590</b>	<b>141 952</b>	
<b>Variations de l'actif net</b>				
Autres ajustements de l'actif net	(10 790)	10 790	-	
Excédent /(Déficit) pour l'année	22 547		22 547	
<b>Total des variations de l'actif net</b>	<b>11 757</b>	<b>10 790</b>	<b>22 547</b>	
<b>ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>109 119</b>	<b>55 380</b>	<b>164 499</b>	
<b>Variations de l'actif net</b>				
Autres ajustements de l'actif net	(27 050)	27 050	-	6/
Excédent /(Déficit) pour l'année	54 842	-	54 842	
<b>Total des variations de l'actif net</b>	<b>27 792</b>	<b>27 050</b>	<b>54 842</b>	
<b>ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>	<b>139 911</b>	<b>82 430</b>	<b>219 341</b>	

**Les états financiers sont préparés sur la base de la comptabilité d'exercice en suivant les principes énoncés dans les normes applicables, soit, les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Cependant, ils n'incluent pas un ensemble complet des notes, qui sont requises pour être entièrement conformes aux IPSAS. Le fond UNSMIS est inclus dans le Volume I des états financiers des Nations Unies, qui sont conformes aux IPSAS.**

- 1/ Les charges à payer au titre des avantages du personnel pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à USD 5,7 millions (2019 : USD 4,5 millions) et comprennent une provision de USD 5,5 millions (2019 : USD 4,3 millions) pour les demandes reçues mais non encore payées. L'augmentation de cette charge à payer par rapport à l'exercice précédent est calculée au prorata pour tenir compte de l'augmentation en 2020 des remboursements annuels de l'UNSMIS en raison de l'adhésion de l'Union internationale des Télécommunications à l'UNSMIS le 1er janvier.
- 2/ Les provisions pour réclamations d'assurance encourues mais non déclarées (IBNR) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont de USD 45,9 millions (2019 : USD 36,0 millions). Cette augmentation est calculée au prorata pour tenir compte de l'augmentation en 2020 des remboursements annuels de l'UNSMIS en raison de l'adhésion de l'Union internationale des Télécommunications à l'UNSMIS le 1er janvier.
- 3/ Les contributions pour les régimes d'auto-assurance pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprennent un solde de 21,1 millions de dollars qui consiste en une contribution de l'Union internationale des télécommunications en raison de son adhésion à l'UNSMIS en 2020.
- 4/ Les autres produits comprennent des gains de change nets de 16,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de 0,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- 5/ Les sinistres et frais d'auto-assurance pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à USD 118,4 millions (2019 : USD 105,0 millions), à l'exclusion des provisions pour sinistres à payer (impact net de + USD 1,2 millions en 2020) et de la provision pour sinistres d'assurance encourus mais non déclarés (impact net de plus de USD 9,9 millions d'IBNR en 2020).
- 6/ Les ajustements de l'actif net en 2020 comprennent :
  - une augmentation de USD 8,2 millions pour la réserve pour les sinistres catastrophiques,
  - une augmentation de USD 1,0 millions pour la réserve pour les fluctuations de devises,
  - une augmentation de USD 0,1 millions pour la réserve pour les indemnités de cessation d'emploi,
  - une augmentation des réserves de USD 12,7 millions pour la réserve pour les risques à long terme, et
  - l'affectation de USD 5,0 millions à la création de la réserve pour les membres non dépendants de la famille.

La réserve actuarielle est révisée périodiquement et la révision la plus récente a été effectuée en 2018. La prochaine révision est prévue pour 2021. Les réserves de l'UNSMIS, qui s'élèvent à USD 82,4 millions, comprennent un montant de USD 1,4 millions pour les indemnités de cessation d'emploi. Ces passifs sont comptabilisés dans un fonds distinct dans les états financiers du volume I pour le Secrétariat et cela explique l'écart avec les réserves de l'UNSMIS dans les états financiers du volume I (s'élevant à USD 81,0 millions).



# ANNEXE II

## INVESTISSEMENTS

**Au 31 décembre 2020, le patrimoine total de UNSMIS s'élevait à**

**USD 270 935 000**

**Vous trouverez ci-dessous une liste des investissements libellés en CHF. Tous les autres investissements font partie du pool principal de l'ONU.**

De ce montant, USD 65 704 000 étaient en trésorerie et équivalents de trésorerie et USD 201 255 000 en placement.

Veillez consulter la note 29, page 381 du rapport A/76/5 (Vol.1) de l'année 2020 [A/76/5%20\(Vol.%20I\) - E - A/76/5%20\(Vol.%20I\) -Desktop \(undocs.org\)](#)

## PORTEFEUILLE D' ACTIONS AU 31 DECEMBRE 2020

Type	Nombre	Coût d'Acquisition (en USD)	Valeur du marché (en USD)	Gains non réalisés (en USD)
ISHARES SMI CHF ETF	498 100	47 151 609	62 614 768	15 643 158

## PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS AU 31 DECEMBRE 2020

	Taux du coupon (en %)	Valeur du marché (en USD)	Valeur comptable (en USD)	Echéance	Obligations
BOND	0.1275	1 150 421	1 063 651	27/07/2028	Credit Agricole SA
BOND	0.250	4 641 128	4 409 460	10/10/2029	Credit Agricole SA
BOND	2.875	4 345 834	3 968 098	04/02/2030	EuroFima
BOND	0.253	3 436 535	3 092 291	06/03/2023	Export-Import Bank of Korea
BOND	0.170	1 142 316	1 023 984	13/05/2022	UBS AG
BOND	0.250	1 165 813	1 099 456	28/08/2040	Luzerner
BOND	2.250	568 093	501 600	25/02/2021	SNCF
BOND	0.550	4 640 263	3 959 278	08/12/2023	Banque Fédérative du Crédit Mutuel
BOND	0.250	5 207 795	4 990 094	11/09/2028	Berlin Hyp AGSF
BOND	0.200	1 154 889	1 063 805	03/11/2028	Banque Fédérative du Crédit Mutuel
BOND	0.070	5 591 685	4 981 720	18/10/2027	First Abu Dhabi bank
BOND	0.113	2 854 378	2 546 192	10/12/2029	Commonwealth Bank of Australia
BOND	0.750	2 447 955	2 174 076	25/02/2030	APPLE
BOND	0.200	2 318 485	2 025 227	07/11/2031	Province of New Brunswick
BOND	0.550	1 206 369	1 009 353	04/10/2032	Nestle Holdings
BOND	1.050	6 461 864	5 849 070	11/05/2035	Novartis AG
BOND	1.375	1 172 080	1 060 222	05/10/2022	Svenska Handelsbanken AB
BOND	0.445	1 748 473	1 591 004	08/05/2025	Korea Development Bank
BOND	0.350	2 886 783	2 657 953	06/12/2039	Province of New Brunswick
BOND	0.065	5 746 394	4 951 533	29/01/2029	National Australia Bank
BOND	1.750	4 235 873	3 668 977	28/06/2033	European Investment Bank
BOND	2.190	3 422 688	3 010 336	16/07/2025	Industrial Bank Republic of Korea
BOND	0.300	3 530 158	3 092 610	12/11/2027	Caisse des Dépôts et Consignations
BOND	0.500	4 208 879	3 552 591	18/07/2028	Deutsche Bahn Finance
BOND	0.125	1 148 741	1 012 684	30/11/2023	DNB Bank ASA
<b>TOTAUX</b>		<b>71 226 397</b>	<b>63 365 171</b>		



**UNSMIS**

Assurance Mutuelle du  
Personnel des Nations Unies